



COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°25-53

L'an deux mille vingt cinq à 10h30

Le 14 octobre, à Chalons en Champagne

Date de convocation	7 octobre 2025
Nombre de délégués :	
● Titulaires	53 Titulaires
● Suppléants	53 Suppléants
● Présents	30 Présents
● Votes par procuration	1 vote par procuration

Étaient présents :

M Emmanuel BAUDART
M Jean Marie BARREDA
M. Philippe CLAUDE
M Dominique COLLIN
Mme Daniele COMBE
M Hervé CORVISIER
M Jean Pierre CORVISIER
M. Bernard DEKENS
Mme Ines DE MONTGON
M Mickael DUFLOX
M Alain DUPOMMIER
Mme Pascale GAILLOT
M Kévin GENGOUX (Pv de M LIEBEAUX)
M Eric GILLARDIN
Mme Dominique HUMBERT

M Yvon HUMBLLOT
M Jean Claude JACQUEMART
M Jean Yves JONET
M Benoit JOURDAIN
M Michel LALLEMAND
M Pascal LEPAGE
M Christian MAGISSON
M. Michel NORMAND
M Alain REUTER
M Yannick ROSSATO
M Jean SIMONIN
M Daniel THOMAS
M Claude VALDENNAIRE
M Jean François VALLOIRE
Mme Valérie WOITIER

Objet de la délibération :

DESIGNATION DU REPRESENTANT AU COMITE DE BASSIN

Résultat du vote
Pour : 31
Contre : 0
Abstention : 0

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°25-53

Objet de la délibération :

DESIGNATION DU REPRESENTANT AU COMITE DE BASSIN

Le Comité de Bassin est une instance délibérative qui réunit toutes les parties prenantes de la gestion des ressources en eau de chaque grand bassin versant : collectivités locales, industries, agriculteurs, État, consommateurs, ONG...

C'est à travers les Comités de Bassin que s'exercent la démocratie de l'eau et l'élaboration participative de la stratégie de mise en œuvre de la politique française de l'Eau.

100 membres composent le Comité de Bassin Rhin-Meuse :

- 40 représentants des collectivités ;
- 40 représentants des usagers de l'eau ;
- 20 représentants de l'État.

Il convient de désigner un représentant de l'EPAMA pour les différentes réunions au sein du Comité de Bassin Rhin-Meuse.

Après avis du Bureau Syndical,

Ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical :

- **DESIGNE Mme INES DE MONTGON représentante de l'EPAMA au sein du Comité de Bassin Rhin-Meuse**



Le Président de l'EPAMA

Bernard DEKENS